



BIEN CHOISIR SON PROFESSIONNEL

Confier la réalisation de sa piscine à un professionnel est une décision rassurante. Un projet piscine se conçoit dans sa globalité et faire construire une piscine est un chantier de grande

envergure. La future piscine deviendra un lieu de vie à part entière et doit être intégrée pour une utilisation optimale.

Une fois le type de construction défini (piscine traditionnelle, coque ou structure modulaire), il suffira de choisir le professionnel auquel le projet sera confié. La sélection de l'entreprise qui va réaliser la piscine doit prendre en compte 4 éléments importants : la notoriété du professionnel et/ou de la marque, la garantie du produit et de son installation, le savoir-faire, et enfin la disponibilité du professionnel.

Une bonne notoriété est un gage de pérennité. Le taux de notoriété d'une entreprise est une reconnaissance qui s'acquiert au fil des ans et reste un indicateur de fiabilité. En effet, plus le taux de notoriété est élevé, plus l'entreprise est connue et reconnue du grand public. Ceci confère une véritable légitimité au concept et donc à la marque. A l'inverse, une entreprise ou une marque dont la durée de vie est très courte dispose d'un très faible taux de notoriété. Il est donc important de choisir un professionnel reconnu sur le marché de la piscine afin de bénéficier d'un savoir-faire tangible et de toutes les garanties qui doivent accompagner le projet.

Choisir un professionnel reconnu permet au client de bénéficier d'une garantie contractuelle et d'une garantie décennale.

La garantie contractuelle est une garantie produit. Ainsi, chaque composant de la piscine ou produit périphérique bénéficie d'une garantie contractuelle figurant sur les Conditions Générales de Vente de la marque.

La garantie décennale elle, est une garantie liée à l'installation de la piscine. En France, au titre de l'article 1792 du code civil, toute construction est soumise à garantie décennale. Une piscine enterrée, quel que soit son procédé de fabrication est considérée comme une construction. La souscription par le pisciniste d'une garantie décennale est donc obligatoire. La garantie décennale est souscrite auprès d'un assureur qui s'oblige à la proroger au-delà des activités du souscripteur. Une réelle garantie pour l'acquéreur et d'autant plus si la marque choisie est une marque reconnue sur le marché de la piscine.

Une entreprise ou une marque bien assise dans son secteur d'activité est une entreprise qui dispose d'un bon produit puisque son produit est toujours sur le marché. Il aura certes connu des évolutions en vue de son amélioration mais restera fidèle à son concept initial. Un produit qui dure dans le temps contribue aussi à la notoriété de la marque. Les différents concepts de piscine bénéficient tous d'une procédure d'installation testée en amont. Ceci donne une grande légitimité à la technique d'installation de la piscine. Le professionnel va donc se référer aux pré-requis d'installation définis par la marque.

Confier la construction de sa piscine à un professionnel permet également d'avoir un interlocuteur unique pendant la durée du chantier. Le professionnel sera également à l'écoute du client pour répondre à toutes ses questions ou interrogations pendant la durée de construction. La disponibilité et la proximité du professionnel sont des éléments importants à prendre en compte.

Vous l'aurez compris, confier son projet à un professionnel est gage de tranquillité. Choisir un revendeur Desjoyaux, c'est choisir une entreprise familiale au service de la famille depuis plus de 50 ans.



ENTRETIEN PISCINES STOP AUX IDEES RECUES

Avant de se lancer dans la construction de leur piscine, les futurs possesseurs ont toujours la crainte de passer plus de temps à entretenir leur piscine qu'à en profiter. Qui a dit que l'entretien d'une piscine privée pouvait se révéler être chronophage, fatiguant et cher ? Certainement pas les heureux propriétaires ! Dans la mesure où une piscine est entretenue de façon régulière avec des bons produits de traitement d'eau et dans le respect des consignes prodiguées par le pisciniste, l'entretien de la piscine est simple et abordable.

En premier lieu, un entretien régulier nécessite environ 30 minutes par semaine (temps moyen variable selon la taille de la piscine). Pour cela, il convient de respecter les points suivants :

- Le temps de filtration doit impérativement être adapté à la température de l'eau : la durée de la filtration doit être équivalente à la moitié de la température de l'eau. (ex : pour une température d'eau de 26 °, le temps de filtration sera de 13 heures).

- Les paramètres de l'eau doivent être contrôlés régulièrement. De ces paramètres dépendront la qualité de votre eau et votre consommation en produits d'entretien :

<http://www.desjoyaux.fr/conseils-piscine/entretien/13290/parametres-leau>.

- Le média filtrant, qui retient toutes les impuretés doit être nettoyé une fois par semaine dans le cas des poches filtrantes ou toutes les 6 semaines dans le cas d'une JD MASTER FILT qui bénéficie d'un plus grande autonomie (alliée idéale des départs en vacances).

- Enfin, il est nécessaire de nettoyer la ligne d'eau avec une éponge et le fond de la piscine de façon hebdomadaire avec le balai manuel ou un robot autonome. Ces opérations qui peuvent paraître laborieuses sont extrêmement simples et s'inscrivent naturellement dans le quotidien des possesseurs de piscines.

La deuxième crainte des futurs acquéreurs est le coût financier de l'entretien et plus particulièrement lors des rattrapages d'eaux vertes. Il n'est pourtant pas nécessaire de vidanger complètement son bassin. Les rattrapages des eaux vertes surgissent le plus souvent lorsque la piscine est saturée en stabilisant et que le chlore ne fonctionne plus (Cf : <http://www.desjoyaux.fr/conseils-piscine/entretien/13860/focus-sur-differents-traitements-deau-chlore>.) Des solutions aux situations particulières existent et donnent des résultats probants. Pour cela, il suffit de contacter son revendeur qui restera votre meilleur conseiller.

Vous l'aurez compris, des gestes simples vous permettront d'éviter des problèmes et des frais supplémentaires et de profiter sereinement de votre future piscine.

Pour le bon fonctionnement d'une piscine de taille moyenne, trois postes de dépenses sont à prendre en compte :

- L'eau
- L'électricité
- Les produits d'entretien.

Si l'on prend en compte la diminution du volume d'eau due essentiellement à l'évaporation, aux jeux et plongeurs, le fonctionnement de la pompe de filtration et le coût des produits d'entretien, le budget minimum annuel à prévoir varie entre 200 et 300 € selon la dimension de la piscine.



UNE PISCINE ECONOMOME LA PISCINE DESJOYAUX

A l'heure où la piscine devient un produit de plus en plus accessible à tous les propriétaires de maisons, certains restent fébriles en pensant à tort qu'une piscine va nécessairement avoir un impact important sur leur budget dépenses. C'est sans compter sur le fait que les fabricants de piscines proposent des produits qui suivent les préoccupations environnementales.

Le groupe piscines Desjoyaux soucieux du respect de l'environnement fabrique les structures de ses piscines avec des matériaux recyclés. Le groupe dispose d'un atelier de broyage des déchets ménagers et d'un atelier d'extrusion sur son site industriel basé à La Fouillouse dans le département de la Loire (42). Les déchets ménagers sont ainsi réutilisés directement pour la production des panneaux de coffrage des piscines :

<http://www.desjoyaux.fr/actualites/15150/nouvelle-venue-sur-site-production-piscines-desjoyaux>.

Le lavage du média filtrant Desjoyaux, même s'il est hebdomadaire en saison, n'utilise que peu d'eau et d'autant plus s'il est effectué de manière régulière. L'entretien régulier de la piscine permet une maîtrise des dépenses.

Le maître mot de la piscine d'aujourd'hui est le mot « maîtrise » : maîtrise de la consommation d'eau et des produits de traitement d'eau et maîtrise de la consommation d'énergie.

Pour maîtriser son budget piscine, il suffit simplement de choisir les bons équipements et de respecter quelques gestes simples qui à la longue, vous feront réaliser de belles économies.

La maîtrise de la consommation d'eau est intimement liée à l'équilibre de l'eau associée à un temps de filtration adapté et à un nettoyage régulier de la piscine. Le respect de ces consignes permettra d'éviter des vidanges inutiles suite à des eaux vertes difficilement rattrapables dans lesquelles l'action des produits est diminuée.

Une eau équilibrée est une eau qui a son pH d'équilibre. Ce pH d'équilibre est fonction du taux d'alcalinité et de la dureté de l'eau du bassin. Il vous permettra de réduire la quantité de produit de traitement d'eau (une bonne valeur de pH comprise entre 7 et 7.2 optimise l'action du chlore). Pour connaître tous les paramètres de l'eau de votre piscine, il vous suffit de faire contrôler votre eau auprès de votre revendeur. Pour cela, munissez-vous d'un flacon de prélèvement auprès de votre revendeur Desjoyaux et rapporter le lui rempli avec l'eau de votre bassin :

<https://www.laboutiquedesjoyaux.fr/accessoires-piscine/611-analyse-eau-piscine-jd-analys-.html>.

Une filtration adaptée à la température de l'eau est aussi le secret d'une eau limpide et saine qui s'inscrit dans la durée.

Pensez aussi à nettoyer régulièrement votre bassin (avec ou sans robot) ainsi que votre média filtrant. La régularité de ces opérations de nettoyage contribue à conserver une eau saine.

La maîtrise du budget énergétique suit la courbe des préoccupations environnementales autant pour le chauffage de l'eau que pour l'éclairage du bassin.

Le réchauffeur électrique a largement laissé place à la pompe à chaleur qui puise les calories extérieures pour chauffer l'eau de la piscine. Les abris de piscines qu'ils soient bas, mi haut ou résidentiels ainsi que les couvertures automatiques hors sol ou immergées sont des équipements qui préservent l'eau des pollutions extérieures et procurent un effet de serre qui permet l'augmentation de la température de l'eau du bassin.

Les bâches à bulles sont également largement utilisées par les propriétaires dès lors que la température extérieure diminue, évitant ainsi le phénomène d'évaporation de l'eau.

Enfin, en termes d'éclairage, les professionnels proposent désormais des projecteurs à LED en lieu et place de l'halogène optimisant ainsi l'éclairage en étant moins énergivore.

Vous l'aurez compris, la piscine d'aujourd'hui est économe tant par les nouveaux équipements proposés que par les conseils d'entretien prodigués par les professionnels.